

**FICHE DE POSTE**  
**Technicien(ne) informatique – Unité d’Informatique**  
**Contrat à durée déterminée (CDD) de 12 mois**

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser de préférence par courrier électronique.

1. Etablissement : <b>INSTITUT PASTEUR DE LA GUYANE</b>	
Unité	Unité d’Informatique
Adresse	23 avenue Pasteur - BP 6010 - 97306 CAYENNE Cedex

2. Personnes à contacter	
Nom	M. Vincent MAZZONI
Fonction	Responsable de l’Unité d’Informatique
Adresse	23 avenue Pasteur - BP 6010 - 97306 CAYENNE Cedex
Téléphone	05 94 29 26 04
Télécopie	05 91 30 08 98
Courriel	<a href="mailto:vmazzoni@pasteur-cayenne.fr">vmazzoni@pasteur-cayenne.fr</a>
Nom	M. Fabrice MOUCHE
Fonction	Directeur administratif et financier
Adresse	23 avenue Pasteur - BP 6010 - 97306 CAYENNE Cedex
Téléphone	05 94 29 26 07
Télécopie	05 91 29 08 98
Courriel	<a href="mailto:fmouche@pasteur-cayenne.fr">fmouche@pasteur-cayenne.fr</a>

3. Identification du poste	
Métier	<b>Technicien(ne) informatique</b>
Liaison Hiérarchique	Placé sous la responsabilité du responsable de l’Unité d’Informatique
Liaisons Fonctionnelles	<u>En interne</u> : Directeur, Directeur Administratif et Financier, tous responsables d’unités de recherche et de service. <u>En externe</u> : Groupe système et réseau Institut Pasteur Paris, fournisseurs et prestataires.
Présentation de la structure et de l’équipe	L’Institut Pasteur est une fondation privée reconnue d’utilité publique. L’Institut Pasteur de la Guyane, créé en 1940, fait partie du Réseau international des Instituts Pasteur. Ses activités sont centrées sur la recherche, la santé publique et l’enseignement. L’Unité d’Informatique a pour rôle d’assurer l’administration des serveurs, d’assurer la gestion et le développement du parc de matériels et de logiciels, et de répondre aux demandes des laboratoires, unités de recherche et services de l’Institut Pasteur de la Guyane.
Horaires de travail	Base 35 heures – du lundi au vendredi. Possibilité de travailler en dehors de ces horaires ainsi que de nuit ou le week-end et

jours fériés en fonction de la charge de travail ou des besoins spécifiques de l'Institut.

#### 4. Activité

Activités principales	<p><u>Mission Générale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer la gestion et le développement du réseau local</li><li>- Assurer la gestion du parc matériel et logiciel et leur maintenance conformément à la réglementation</li><li>- Assurer l'administration des serveurs</li><li>- Dépanner à la demande l'ensemble des unités de l'institut</li><li>- Assurer la conformité des traitements automatisés avec la réglementation en vigueur (CNIL<sup>1</sup>, CGSS<sup>2</sup>, etc.)</li><li>- Documenter les réalisations effectuées et mettre à jour les plans de câblage réseau, afin d'assurer la pérennité des développements</li><li>- Assurer l'interface avec le fournisseur d'accès Internet</li><li>- Assurer l'interface avec les fournisseurs de matériels informatiques et de logiciels (gestion des laboratoires, comptabilité, automates), en relation avec le DAF et/ou les responsables de laboratoires ou de services</li><li>- Assurer l'interface avec le gestionnaire de l'autocommutateur (téléphonie)</li><li>- Maintenir en place le système permettant d'assurer les sauvegardes informatiques</li><li>- Assurer la sécurité du réseau, intégrant la maintenance de systèmes antivirus, firewall et autres</li></ul> <p><u>Missions Spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Participer au développement d'applications spécifiques au profit des différentes entités</li><li>- Participer à la gestion et au développement du site Internet de l'institut</li><li>- Participer à la politique d'achat et de renouvellement du parc informatique, basée sur des rapports coût/efficacité-pérennité, en relation avec le DAF et/ou les responsables de laboratoires ou de services</li><li>- Participer à la sécurité du site au travers des moyens de contrôles d'accès ou de vidéo surveillance</li><li>- Participer à l'installation des automates de laboratoire pour assurer leur connexion au système de gestion de laboratoire et/ou au réseau local</li><li>- Assurer l'interface avec le service informatique de l'Institut Pasteur à Paris</li><li>- Participer à la démarche qualité mise en place à l'IPG et aux processus d'accréditation</li></ul>
Risques professionnels liés à l'activité	Le technicien est amené à dépanner des matériels dans des laboratoires.
Mesures préventives prises face à ces risques	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation obligatoire des moyens de protection individuels</li><li>- Formation Hygiène et sécurité</li></ul>

#### 5. Compétences requises

Savoir-faire requis	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise des outils de bureautique (Pack Office)</li><li>- Maîtrise de la virtualisation (VmWare)</li><li>- Maîtrise des outils de gestion de base de données (MySQL, PostgreSQL)</li><li>- Maîtrise du langage PHP et d'un langage de script (perl, bash)</li><li>- Maîtrise des systèmes Windows (XP PRO, 7 PRO)</li></ul>
---------------------	--

<sup>1</sup> CNIL : Commission Nationale Informatique et Liberté

<sup>2</sup> CGSS : Caisse Générale de Sécurité Sociale

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance d'IOS (switches et routeurs Cisco)</li> <li>- Connaissance en SIG (système d'information géographique)</li> <li>- Connaissance et pratique d'UNIX</li> <li>- Connaissance en développement (WINDEV ou VB)</li> </ul>
Connaissances associées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des connaissances en statistiques et des problématiques de santé publique seraient un atout important</li> <li>- La participation à une démarche qualité au sein d'un organisme serait appréciée.</li> </ul>

## 6. Qualités requises

- Dynamisme, autonomie, disponibilité, sens des relations humaines et maîtrise de soi
- Capacité d'adaptation aux évolutions technologiques
- Sens de l'organisation et des responsabilités

## 7. Pré-requis

- Diplôme d'informatique BAC +2 (BTS, DUT)
- Bon niveau anglais
- Permis de conduire VL

## 8. Expérience conseillée

Une première expérience réussie sur un poste similaire

## 9. Informations complémentaires

Pour les candidats hors du département de la Guyane, le voyage est à la charge du candidat.

Possibilité d'hébergement temporaire sous conditions.

## 10. Rémunération

Rémunération brute	<p>Selon expérience.</p> <p>L'accord d'établissement prévoit le versement de primes semestrielles, versées en mai et en novembre, d'un montant maximum équivalent à un mois de salaire brut indiciaire modulé, sous condition de présence.</p>
Autres avantages	Comité d'entreprise – Tickets restaurant.

Dernière mise à jour de la fiche : 17 juillet 2015.